

CONCOURS. Cette lycéenne cherbourgeoise est présélectionnée pour la finale des plaidoiries du Mémorial de Caen

Mariam à l'honneur pour plaider la cause de l'Arménie

« **J'AI SU** que j'étais prise le 14 décembre, j'étais vraiment très contente ! » Mariam Torosyan, élève du lycée Thomas-Hélye à Cherbourg, est présélectionnée pour participer à la finale du concours de plaidoiries, organisé par le Mémorial de Caen. Une tribune d'expression réservée aux lycéens français et francophones souhaitant défendre un cas - concret et d'actualité - de violation des droits humains.

Son parcours

Difficile de le deviner à son nom : Mariam Torosyan est née... en Finlande, à Tampere. « Mes parents sont d'origine arménienne, ils sont partis en Finlande, puis à Paris peu de temps après ma naissance. Ensuite ils ont été envoyés, par les services de la préfecture, à Cherbourg, j'avais 1 an environ. Je suis allée à l'école de l'Amont-Quentin, puis elle a fermé donc j'ai fait mon CM2 à Saint-Joseph, et enfin mon lycée à Thomas-Hélye. »

Mariam, 17 ans, actuellement en terminale, est l'aînée de quatre enfants. La géopolitique est une spécialité qui l'intéresse beaucoup, à tel point qu'elle l'a choisie dans ses options d'apprentissage (HGGSP : histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques), avec le droit et les sciences économiques et sociales.

La plaidoirie

La jeune femme avait goûté une première fois à l'écriture d'une plaidoirie, à présenter sans pression devant sa classe de seconde. « Cela m'avait plu, mais je n'avais pas pris ça au sérieux au point de continuer. » Le déclic est donc intervenu à la rentrée. « J'ai eu envie de m'inscrire au concours du Mémorial car je veux parler de la situation en Arménie. Je suis très motivée car je trouve que les médias ne l'évoquent pas assez », regrette la lycéenne.

Effectivement, le 19 septembre dernier, l'Azerbaïdjan a attaqué la région du Haut-Karabagh, pour une prétendue « opération antiterroriste ». Et a pris le contrôle de la République en quelques jours, obligeant la majorité de la population locale à se réfugier en Arménie. Pour mettre en lumière ce conflit, mais aussi le génocide arménien de 1915 et la première guerre du Haut-Kara-

bagh au début des années 90, elle a préparé une plaidoirie synthétique et l'a lue pour réaliser une vidéo d'une minute intitulée *Un silence qui tue*.

La présélection

« Pour défendre ma cause et rédiger ma plaidoirie, je me suis documentée dans les livres, sur internet... Il faut se baser sur des éléments juridiques, j'ai étudié des textes fondamentaux, internationaux, des lois. Et puis j'ai écouté le témoignage de mes parents, sur l'époque où ils vivaient en Arménie. Cette cause me touche profondément. »

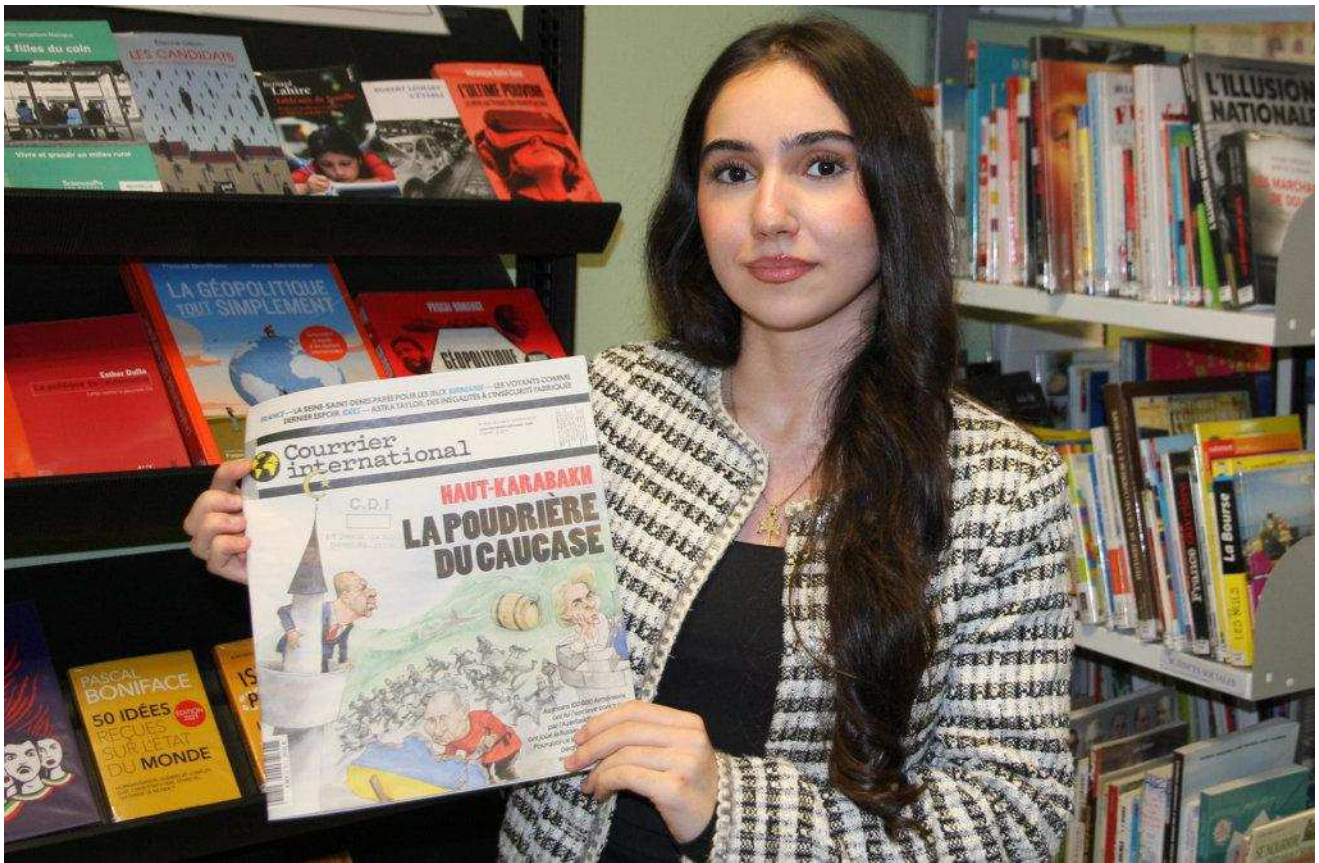
Elle a ensuite échangé avec Alexandra Sauvey, son enseignante de l'option HGGSP, avec la professeure documentaliste Catherine Foucaud, et aussi avec une ex-double finaliste de Thomas-Hélye (Lola Lepresle) afin de bénéficier de conseils, sur le fond comme sur la forme, le ton à l'oral, l'éloquence...

Avec succès, donc, puisque Mariam a été présélectionnée parmi 150 lycéen(ne)s, sur plus de 1 400 candidatures. Ils ne sont que trois dans la Manche, avec Maël Dorée, de l'institut Saint-Lô d'Agneaux, et Maryne Anselin, du lycée Jean-Paul-II de Coutances.

Le concours

Prochaine étape : une plaidoirie sur le même sujet mais beaucoup plus détaillée - « J'ai quasiment fini d'écrire mon texte, je peux raconter beaucoup plus de choses » - pour une vidéo de huit minutes maximum, à envoyer au jury le 22 janvier au plus tard. Les noms des 14 finalistes seront annoncés le 8 février. Si Mariam a le talent et la chance d'être retenue, elle participera le 15 mars à la grande finale à Caen. « Je vais tout faire pour y accéder, c'est un sacré challenge ! »

Nicolas LEPIGEON



Mariam Torosyan, élève du lycée Thomas-Hélye à Cherbourg, est présélectionnée pour participer à la finale du concours de plaidoires pour les droits de l'Homme.